

2026/

**Département de la Lozère**  
**COMMUNE DE GRANDRIEU**  
**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 février 2026**

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 06/02/2026

Date d'affichage : 06/02/2026

L'an deux mille vingt-six et le onze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Guy GALTIER, maire.

**Étaient présents** : Guy GALTIER - Pierre-Emile SYLVAIN - José MARTINEZ - André THEROND - Yoan PEREZ - David LOUBIER - Vincent RICHARD - Gaëtan GAILLARD - Audrey DURAND - Guillaume MARTIN - CROS Tiffany

**Secrétaire de séance** : Pierre-Emile SYLVAIN

**Absents** : Aline CHANIAL

**Excusés** : Karine BRUNEL - Philippe MARTIN - Damien AJASSE

**Procurations** :

\*\*\*\*\*

11022026- Délib-22

**Objet : Matériel informatique de la mairie.**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le matériel informatique de la mairie doit être revu pour des questions de sauvegarde des données et d'efficacité du travail.

Aussi, la mairie s'est rapprochée de différents prestataires privés afin de revoir les équipements actuels.

Monsieur le maire présente les devis reçus.

Parmi les solutions proposées a été faite celle du renouvellement du matériel avec l'acquisition d'ordinateurs, d'écrans et d'un ordinateur portable avec une solution de sauvegarde interne ou externe mais aussi la location de ce matériel. Ceci avec prestation de maintenance liée.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la solution relative à la location du matériel pour un montant mensuel de location de 105 euros HT, cette solution permettant de se préserver de l'obsolescence du matériel le matériel pouvant être renouvelé plus aisément,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette location.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,  
**Guy GALTIER**

Le secrétaire de séance,  
**Pierre-Emile SYLVAIN**

